Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 24 (1987)

**Heft:** 879

Rubrik: L'invité de DP

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Anzeiger von Uster est un des quotidiens zurichois qui résistent aux journaux de la métropole, avec des moyens limités mais des lecteurs fidèles. Annoncé un moment comme vendu au Zürcher Oberländer, le petit journal restera indépendant et mettra tout en œuvre pour faire passer son tirage de 10 à 15 000 exemplaires.

Boxe suisse et Boxszene Schweiz fusionneront en novembre pour devenir l'organe bilingue du "noble art" dans notre pays.

## ECHOS DES MEDIAS

Publication hebdomadaire en Italie de reproductions de journaux de la Seconde Guerre mondiale (Giornali di guerra). La semaine dernière, on pouvait y trouver la troisième édition du Corriere del Ticino, datée du 4 septembre 1939. On note au passage que le quotidien tessinois est jugé plus objectif que la presse italienne de l'époque, alors contrôlée par le fascisme.

Dans une liste de titres non inscrits à la cote officielle et publiée par la SBS (30 septembre) on peut voir que les actions nominatives de 1000 francs de la Neue Zürcher Zeitung AG s'achètent à 40 500 francs pièce. L'entrée dans le club des actionnaires de la NZZ reste très onéreuse.

L'INVITE DE DP

# Le grand vertige

Faut-il plus ou moins d'Etat? Les programmes d'impulsions sont-ils conformes au système économique libéral? L'innovation industrielle a-t-elle besoin d'aides publiques? Est-ce utile de participer au programme européen de recherches Eureka?

Au cours de ces huit dernières années, chacune de ces questions a fait l'objet de débats publics souvent passionnés. Dans un premier temps, la réponse des milieux économiques a toujours été négative. Avec des arguments presque

identiques.

Moins d'Etat, c'est-à-dire moins d'interventions et de réglementations, afin que le secteur privé puisse mieux manifester son esprit d'entreprise et d'initiative.

Refuser les programmes d'impulsions car ils constituent une ingérence de l'Etat dans les entreprises. Il n'appartient pas aux pouvoirs publics d'orien-

ter la politique industrielle.

S'opposer à un fonds de garantie pour favoriser l'innovation industrielle qui doit rester de la seule compétence des entreprises. L'Etat doit se limiter à déterminer les "conditions cadres" favorables au développement général de l'économie.

Se distancer d'un programme européen de recherches sur les technologies de pointe qui ne peut déboucher sur des résultats concrets. Les centres de recherche et les entreprises ne sauraient collaborer efficacement. Dans tous les cas, la Confédération ne doit pas aider au financement de projets auxquels des entreprises décideraient de participer.

C'est connu : les faits sont têtus. Ils ont donc fini par avoir raison des oppositions initiales.

Les milieux bourgeois ont abandonné leur "moins d'Etat". Dans le canton de Neuchâtel, le Parti radical, dans ses annonces électorales, se dit aujourd'hui

partisan d'un "Etat fort".

Les programmes d'impulsions ont été appliqués, et l'on reconnaît partout qu'ils ont été utiles et nécessaires pour aider certaines branches économiques à rattraper un peu de leur retard (c'est vrai en particulier pour l'horlogerie, la micro-électronique, la formation d'informaticiens).

La Garantie contre les risques à l'innovation (GRI), quant à elle, a été rejetée en votation populaire. Mais il s'agissait ici surtout pour les dirigeants économiques radicaux de donner une leçon au démocrate-chrétien Kurt Furgler.

Eureka se porte bien. Même très bien. 165 projets ont déjà reçu son label, engageant des investissements estimés à quelque 7 milliards de francs. De sorte que les Chambres fédérales votent un crédit de 80 millions de francs (le coût de la GRI était de 100 millions sur 10 ans...) pour pouvoir accorder des aides aux entreprises qui s'y lanceraient.

Il y a deux lectures possibles de ces quelques événements.

La première est plutôt rassurante. Malgré leurs oppositions de principe, les dirigeants de l'économie saventfaire la part des choses. Le réalisme fi-

nit par l'emporter.

La seconde lecture est moins réconfortante. Certes, nécessité fait loi. Mais à quel prix et avec quel retard! Alors qu'il devrait y avoir dynamisme, ouverture, initiative pour affronter les révolutions techniques en cours, le scepticisme, le repli, l'inertie prédominent. Pour preuve: selon un sondage récent, les quatre cinquièmes des entreprises qui ont le plus peur de la concurrence étrangère sont précisément celles qui vivent du marché intérieur et qui ne "subissent" donc pas cette concurrence...

Le monde patronal est convaincu que les changements en cours nécessitent davantage de flexibilité de la part des salariés. Il ne manque pas une occasion de dire qu'il faut savoir se remettre en cause; que ce qui a été négocié et acquis

n'est pas éternel.

En revanche, les principes de l'économie libérale sont (seraient) immuables. Cette manière de voir les choses évite d'être saisi par un grand vertige. Car, à l'évidence, les changements technologiques, la prise en compte des atteintes au milieu naturel, l'apparition de nouveaux concurrents lointains, l'accélération du processus d'intégration européenne ne modifient pas seulement les conditions dans lesquelles s'exerce le "libre jeu du marché". Ils agissent aussi sur nos schémas mentaux et culturels. C'est là que la flexibilité devrait jouer. Mais cette flexibilité-là n'a pas encore atteint le monde patronal.

Jean-Pierre Ghelfi

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. J.-P. Ghelfi est économiste et député au Grand Conseil neuchâtelois.